

**DÉCRET N° 2024 – 988 DU 19 JUIN 2024**

portant nomination des membres du Conseil d'administration du Centre des œuvres universitaires et sociales d'Abomey-Calavi.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ÉTAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu** le décret n° 2024-892 du 11 avril 2024 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu** le décret n° 2022-508 du 07 septembre 2022 portant approbation des statuts du Centre des œuvres universitaires et sociales d'Abomey-Calavi ;
- vu** le décret n° 2023-150 du 12 avril 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ;
- vu** le décret n° 2023-357 du 12 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- sur** proposition du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 19 juin 2024,

**DÉCRÈTE**

**Article premier**

Sont nommées membres du Conseil d'administration du Centre des œuvres universitaires et sociales d'Abomey-Calavi, les personnes dont les noms suivent :

- madame **GNANSOUNOU GLELE Ekoundayo Alda Lidwine**, représentante du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ;
- monsieur **HOUSSOU Mèvognon Sourou Serge Hervé**, représentant de la Présidence de la République ;

- monsieur **HOUNSA Laurent Mahounou**, représentant du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- monsieur **ZANNOU Djimon Marcel**, représentant du Ministère de la Santé ;
- monsieur **LAWIN Victor Soumon**, représentant du Ministère des Sports ;
- madame **GOGAN Prisca Homagnon Sokêhoun**, représentante du Rectorat de l'Université d'Abomey-Calavi ;
- monsieur **AHOUANDJINOU Angelo Evariste**, représentant de la Mairie d'Abomey-Calavi.

## **Article 2**

Madame **GNANSOUNOU GLELE Ekoundayo Alda Lidwine** est nommée présidente du Conseil d'administration du Centre des œuvres universitaires et sociales d'Abomey-Calavi.

## **Article 3**

Les membres du Conseil d'administration du Centre des œuvres universitaires et sociales d'Abomey-Calavi sont nommés pour un mandat de trois (03) ans renouvelable et qui court pour compter de la date de leur installation.

## **Article 4**

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le Ministre de l'Économie et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret.

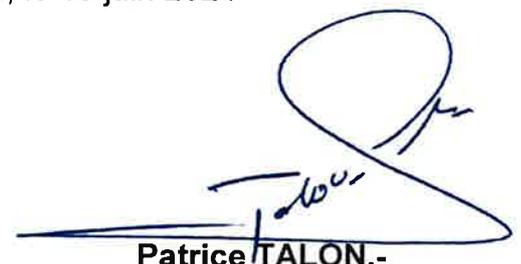
## **Article 5**

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge les dispositions du décret n° 2021-057 du 10 février 2021 portant nomination des membres du Conseil d'administration du Centre des œuvres universitaires et sociales d'Abomey-Calavi ainsi que toutes autres dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 19 juin 2024

Par le Président de la République,  
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



**Patrice TALON.-**

Le Ministre de l'Économie  
et des Finances,



**Romuald WADAGNI**  
Ministre d'Etat

Le Ministre de l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche scientifique,



**Eléonore YAYI LADEKAN**

**AMPLIATIONS** : PR 6 ; AN 4 ; CS 2 ; CC 2 ; C.COM 2 ; CES 2 ; HAAC 2 ; HCJ 2 ; MESRS 2 ; MEF 2 ; AUTRES MINISTERES 19 ; SGG 4 ; INTERESSES 7 ; JORB 1.